

D. Que doit-on observer par rapport aux divertissements ?

R. Par rapport aux divertissements, on doit observer de n'en point prendre, à moins qu'ils ne soient nécessaires, ou innocents.

§ 2.

D. Que doit faire un chrétien, les fêtes et dimanches ?

R. Les fêtes et dimanches, un chrétien doit s'abstenir de toute œuvre servile, du jeu, des voyages pour affaires temporelles ; assister à la messe de sa paroisse, aux vêpres et aux instructions qui se font dans ces jours.

D. Qu'est-il à propos de faire tous les mois ?

R. Il est à propos de se confesser tous les mois et de communier, selon l'avis de son confesseur.

D. Qu'est-il bon de faire tous les ans ?

R. Il est bon de faire une revue plus particulière de sa conscience, tous les ans, pour se préparer à la communion pascale.

D. Comment faut-il se comporter dans la maladie ?

R. Dans la maladie, il faut avoir beaucoup de résignation à la volonté de Dieu ; et, si elle devient dangereuse, se préparer chrétiennement à la mort.

D. Que doit faire celui qui voit quelqu'un de ses proches, ou de ses amis, dangereusement malade ?

R. Celui qui voit quelqu'un de ses proches, ou de ses amis, dangereusement malade, doit l'engager à mettre ordre à ses affaires ; à se procurer l'assistance du prêtre, à recevoir les derniers sacrements.

FIN.